



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans l'invitation à soumissionner aux conditions prévues dans l'invitation à soumissionner et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette invitation à soumissionner est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

Solicitation No. - N° de la demande CEAA-5000052974-2018-12-20	Amendment No. - N° de modification
Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier CEAA-5000052974-2018-12-20

Canada

No of
Page/
N° de page

Date of Solicitation – Date de la demande

2018-12-20

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.

Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.

Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : _____ Date : _____

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Étape 1. Seulement pour les paliers 2 et 3 (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un approvisionnement de produits manufacturés particuliers? Non

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA

Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. Le 7 janvier 2019 b. 14:00 EDT
- À l'adresse de courriel (le cas échéant)	meghan.mackenzie@canada.ca
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard trois jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).	
	a.	<input checked="" type="checkbox"/> L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	<input type="checkbox"/> Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.

	c.		Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin		
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.		
4.	Responsables		
4.1	Autorité contractante		
	Nom :	Jerome Maltais	
	Titre :	Gestionnaire, Administration	
	Ministère, organisme ou société d'État :	Agence canadienne d'évaluation environnementale	
	Adresse :	160, rue Elgin 22^e étage, Ottawa ON K1A 0H3	
	Numéro de téléphone :	613-862-4378	
	Courriel :	jerome.maltais@canada.ca	
4.2	Responsable du projet		
	Nom :		
	Titre :		
	Ministère, organisme ou société d'État :		
	Adresse :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Courriel :		
4.3	Représentant de l'entrepreneur		
	Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.		
5.	Paiement		
	Mode de paiement		
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.		
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique	
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples	
6.	Facturation (<i>facultatif</i>)		
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :		
	Nom de l'organisation et personne-ressource : Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	Adresse : 160, rue Elgin 22^e étage, Ottawa ON K1A 0H3		

ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle des catégories combinées :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront combinées aux fins de l'évaluation et de l'attribution du contrat :

La règle ne s'applique qu'aux catégories qui sont cochées ci-dessous. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et un contrat distinct pourrait être attribué à des fournisseurs différents.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

Règle relative à la mise à niveau de la conception :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits correspondant à un maximum de 20 % du total d'un produit pour une catégorie donnée avant les taxes applicables, après l'attribution du contrat.

La quantité de la mise à niveau de la conception est à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des choix du Canada en matière de conception pour chacun des produits qui doivent être mis à niveau. L'entrepreneur proposera un prix pour chacun des produits mis à niveau correspondant à 20 % au maximum du prix contractuel pour chaque catégorie, tel qu'il est indiqué au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat établissant les mises à niveau de la conception et leur prix.

Le fournisseur certifie que tous les produits dont la conception a été mise à niveau seront conformes à toutes les spécifications et respecteront toutes les exigences de mise à l'essai précisées à la section Spécification de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau de la conception : il s'agit du processus consistant à remplacer un produit par une version améliorée ou plus innovatrice du même produit.

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivantes :

a. Catégorie 1 – Cloisons interraccordables et systèmes autoportants

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'Annexe C)

Catégorie 1b – Composantes de support et mobilier autoportant

RÈGLE : Armoires métalliques

Les utilisateurs désignés peuvent s'approvisionner en produits de rangement en métal qui constituent une partie de la catégorie 1 dans le cas où ces produits font partie d'une exigence liée à un poste de travail ou à un point de travail. Si cette règle ne s'applique pas, il faut recourir à la catégorie 3 pour les armoires métalliques faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Bureaux ou tables autoportants à hauteur réglable

- c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires métalliques

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Déterminer si la hauteur maximale des tours de rangements personnelles, des garde-robes et des armoires est acceptable en vertu du paragraphe 4.1 de la section 6B de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

La hauteur maximale pour le ou les produits n° _____ à l'article 3 de la présente annexe est : _____.

- d. Catégorie 4 – Produits autoportants – placage en bois
- e. Catégorie 5 – Équipement auxiliaire et dispositifs d'éclairage
- f. Catégorie 6 – Espaces de soutien – mobilier collaboratif

RÈGLE : La catégorie 6 peut être sous-divisée par espace ou article similaire afin d'augmenter et d'habiliter la concurrence. Un espace est défini comme étant un emplacement disponible à une fin particulière, comme une salle de conférence ou une salle de collaboration. Les articles similaires sont des produits ayant une conception et une construction similaires.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

- g. Produit(s) non compris dans l'arrangement en matière d'approvisionnement – Catégorie(s) :

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 6

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	TTCCQPMFBPDTSLN IL40xx1421NIL24xx	Coffee table/Table à café Four - Metal Legs/Quatre pieds en métal	3		\$	\$
2	TTPSPQMPNLRSSNI LNILNIL30xxNIL	Meeting room tables/Tables pour salles de réunion - Four point metal base with glides /Piètement	6		\$	\$
3	TTPSPQMPNLRSSNI LNILNIL36xxNIL	Meeting room tables/Tables pour salles de réunion – Four point metal base with glides/Piètement	7		\$	\$
4	TTPSPQMPNILCSSNI L30xxNILNIL30xx	Meeting room tables/Tables pour salles de réunions – Four point metal base with glides/Piètement	1		\$	\$
5	TTPSPPLCNILCSSPC C42xxNILNIL42xx	Meeting room tables/Tables pour salles de réunions - Laminate panel base with wire access /Piètement à panneaux laminé stratifié avec accès d'acheminement des câbles	3		\$	\$
6	TTPSPQMPNILTSSD MQ96xxNILNIL36xx	Meeting room tables/Tables pour salles de réunion - Four point metal base with glides /Piètement quadripode en metal avec patins	1		\$	\$
7	TTPSPPLCNILOSSUE P72xxNILNIL42xx	Meeting room tables/Tables pour salles de réunion - Laminate panel base with wire access /Piètement à panneaux laminé stratifié avec accès d'acheminement des câbles	2		\$	\$
8	TTPSPPLCNILOSSD MQ120xNILNIL42xx	Meeting room tables/Tables pour salles de réunion - Laminate panel base with wire access /Piètement à panneaux laminé stratifié avec accès d'acheminement des câbles	1		\$	\$
9	TTPRPTARNILTSSPC W60xx0xxxNIL30xx	Training Room Table/Table pour salle de formation - T legs with lockable casters/Pattes en T avec roulettes verouillables	6		\$	\$
10	TTPRPTARPT3TSSPP H60xx0xxxNIL24xx	Training Room Table/Table pour salle de formation - T legs with lockable casters/Pattes en T avec roulettes verouillables	3		\$	\$

11	SREBRQPPAPSAW USOOMABCVC2345 43541935	Ganging Banquette Seating/Banquette raccordable - Four legs with glides for carpets/Quatre pieds avec patins a tapis	9		\$	\$
12	SREBRQPPDHUSAW USOOMABCVC2345 43541935	Ganging Banquette Seating/Banquette raccordable - Four legs with glides for carpets/Quatre pieds avec patins a tapis	9		\$	\$
13	SREFRQPNNILSAWN ILOMCFVCNINILN IL	Lounge Chair/Fauteuil air de repos - Four legs with non-marking adjustable glides/Quatre pieds avec réglables et non marquants patins	10		\$	\$
14	SREFRQPPNILAWAN ILOMCFVCNINILN IL	Lounge Chair/Fauteuil air de repos - Four legs with glides for carpets/Quatre pieds avec patins a tapis	4		\$	\$
15	SREFRQRRPDPAWA NILOMCFVCNINIL NIL	Lounge Chair/Fauteuil air de repos - Four casters with two locking/Quatre roulettes avec deux roulettes verrouillables	6		\$	\$
16	SREFRBPSDPAWA NILOMCFVCNINIL NIL	Lounge Chair/Fauteuil air de repos - Swivel base/Base pivotante	2		\$	\$
17	SRETRBPNNILSAWS PROMNIVINILNIL2 0xx	Upholstered Stool/Tabouret rembourr - Non-Visible Base or Legs/Base pleine ou pieds non	2		\$	\$
18	SCNTDQPMRPFSAW NILNILCCRVCNINIL NIL	Bar Stool/Tabouret de bar - Four metal Legs/Quatre pieds en metal	8		\$	\$
19	SCNCCQPFNILSAWN ILNILCCINILNINILN L	Kitchenette Chair/Chaise de cuisinette - Four Legs/Quatre pieds	36		\$	\$
20	SREBRQPNSTWSAW DSTOMABCVC4672 43541935	Ganging Banquette Seating/Banquette raccordable - Four legs with non-marking adjustable glides/Quatre pieds avec réglables et non marquants patins	4		\$	\$
21	SREBRQPPTPTSAWT STOMABCVC69134 3541935	Ganging Banquette Seating/Banquette raccordable - Four legs with glides for carpets/Quatre pieds avec patins a tapis	3		\$	\$
22	SREBMQPNSTDSAW DSTOMABCVI3654N IL1934	Ganging Banquette Seating/Banquette raccordable - Four legs with glides for carpets/Quatre pieds avec patins a tapis	4		\$	\$
23	SREBMQPNSTDSAW TSTOMABCVC6413 NIL1934	Modular Benching Unit/Banquette modulaire - Four legs with non-marking adjustable glides/Quatre pieds avec réglables et non marquants patins	2		\$	\$
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	160, rue Elgin 24^e étage, Ottawa, ON K1A 0H3	Au plus vite après l'attribution du contrat	En dehors	(A) (M) (J)		
				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	160, rue Elgin 24^e étage, Ottawa, ON K1A 0H3	Au plus vite après l'attribution du contrat	En dehors	(A) (M) (J)		
				Prix total de l'installation		\$

Tableaux 4, 5, 6 et 7 ne sont pas applicables.

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.

	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	160, rue Elgin 24 ^e étage
B	Quai/	11 pieds
C	Élévateur	Existant
D	Porte	160, rue Elgin, 24 ^e étage
	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total des installations (Tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
5	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4) :	\$
6	Taxes applicables :	\$
7	Coût estimatif total (5) :	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

Annexe B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

C. Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.